

L'ASFO lettre

LA LETTRE DE L'ASFOREF

N°33 • Septembre 2013

ÉDITO

L'ASFOREF DÉFEND VOTRE SIGNATURE



Cette rentrée 2013 s'annonce riche et mouvementée... Tant sur le front de l'expertise comptable que sur celui du commissariat aux comptes, nos règles professionnelles font l'objet de nouvelles discussions sous la pression de la commission européenne mais également en réaction à la crise économique.

Est-ce nécessairement synonyme de dérégulation ? Certainement pas... Car nos économies ont besoin d'informations financières fiables et indépendantes qu'aujourd'hui seuls les professionnels inscrits à la Compagnie et/ou à l'Ordre sont à même de garantir.

Vous avez dit fiabilité ? Comment s'en assurer ? Tout simplement par le biais de la formation... La formation est la pierre angulaire de notre signature. Parce que nous nous formons, nous sommes en mesure de garantir une prestation de haut niveau et digne de confiance. En nous formant sans relâche, nous assumons une responsabilité collective, celle de défendre notre signature « expert-comptable » et « commissaire aux comptes ».

Une responsabilité collective qu'entend partager à vos côtés l'ASFOREF, votre institut de formation de la profession comptable francilienne. Au-delà des mots, cette volonté se décline par la mise en place, pour cette rentrée 2013, de formations correspondant à l'actualité : la gestion de crise en partenariat avec le Tribunal de commerce, les ateliers CNCC relatifs à la lutte contre le blanchiment pour répondre aux insuffisances relevées lors de la dernière campagne de contrôle qualité.

Mais je pense également au fleuron de notre catalogue de formation : « les essentielles ».

Voici un panel de 40 séminaires s'adressant aux cabinets de 1 à 49 salariés, afin de leur permettre, grâce au partenariat avec l'AGEFOS PME IDF et au concours du FSE, une mise à jour des connaissances moyennant 50€ par action. Comment ne pas profiter d'une occasion exceptionnelle de sécuriser nos pratiques à un coût plus que raisonnable.

Et ainsi de faire nôtre cette devise : « notre signature, c'est l'excellence » !

Cécile de Saint-Michel
Présidente Déléguée de l'ASFOREF

SOMMAIRE

P. 2

- Le comité régional du stage
- Être contrôleur de stage, pourquoi ?

P. 3

- Formations essentielles 2013
- Zoom sur les ateliers CNCC

P. 4

- Après les universités d'été : les formations ASFOREF



LA PRATIQUE DE LA GESTION DE CRISE VUE PAR LE JUGE CONSULAIRE ET L'EC/CAC

Une formation dédiée : le Mardi 17 Septembre 2013

Formation Homologuée I3F0094 (7h)

Dans le cadre de leurs missions de prévention, les juges sont les témoins directs des difficultés rencontrées par les dirigeants confrontés à une situation de crise. Ils observent que le dirigeant se tourne en premier lieu vers son expert-comptable et/ou son commissaire aux comptes.

Il est donc essentiel de posséder l'information la plus complète sur les solutions techniques et pratiques les plus efficaces et donc, par nature les plus évolutives.

C'est, dans ce contexte difficile, que l'Ordre et la CRCC de Paris et le Tribunal de Commerce de Paris se sont associés pour concevoir une formation globale sur la prévention et le traitement des difficultés.

Cette journée sera animée par un expert-comptable, un commissaire aux comptes et un juge consulaire.

- Objectifs :
 - Anticiper, détecter et évaluer les difficultés des entreprises
 - Connaître les différentes procédures et leurs déroulements
 - Accompagner son client en période de crise

- Contenu :
 - Evaluation des difficultés
 - Les solutions de prévention
 - Ouverture d'une procédure judiciaire
 - Période d'observation
 - Sortie de la procédure judiciaire

Des outils et des solutions vous seront présentés.

Retrouvez l'intégralité de la fiche de présentation de ce séminaire sur www.asforef.com

- Prix : 390 €HT la journée
- Animateurs : Stéphane COHEN, Expert-comptable, Guy ELMALEK, Juge consulaire au Tribunal de commerce de Paris, Vincent REYNIER, Commissaire aux comptes

Pour vous inscrire à cette formation : www.asforef.com
(nombre de places limité)

ILS ONT DIT...

- « Pour moi, je n'ai qu'un besoin, celui de réussir » Napoléon BONAPARTE
- « Mériter le succès plutôt qu'y parvenir » L.B. PEARSON
- « Peu nous importe le succès. Il s'agit d'être grand, et non de le paraître » Romain ROLLAND





LE COMITÉ RÉGIONAL DU STAGE

Dans le n°26 de décembre 2011 de l'Asfolettre, nous vous avons présenté le Comité Régional de Stage (C.R.S.) et nous abordions la stratégie à adopter par les stagiaires face au CRS.

Dans le n°28 de juin/juillet 2012, nous avons développé la notion de « journées libres » et le choix pertinent que devaient faire les stagiaires.

Dans le n°29 de septembre 2012, nous avons consacré un article à l'entretien de 2ème année et un autre article à la préparation de cet entretien avec le contrôleur de stage.

Les stagiaires qui ont lu ces différents articles devraient, maintenant, connaître le Comité Régional de Stage.

Or, quelle n'est pas la surprise des membres du CRS quand ils voient arriver des stagiaires en quête de la délivrance de l'attestation de fin de stage qui semblent ne pas savoir ce qu'ils font là et, qui donc, ne sont pas préparés à cet entretien.

Sans revenir en détail sur ce qui a déjà été dit, nous vous rappelons que le CRS doit, entre autres missions, veiller à la qualité, la variété et la progressivité des travaux professionnels effectués par les stagiaires au cours des 36 mois de stage.

Lorsque le contrôleur de stage estimera que les travaux effectués n'ont pas reçu la qualité, la variété et la progressivité voulues, il demandera que le stagiaire soit entendu par le CRS.

Celui-ci pourra, après avoir entendu le stagiaire, conclure :

- à la délivrance de l'attestation de fin de stage,
- à une prolongation de stage assortie de formations,
- à une invalidation du stage.

■ Que faire au cours du stage pour ne pas avoir à passer devant le CRS en fin de stage ?

- Veiller à la qualité, la variété, la progressivité de vos missions.
- Veiller à effectuer vos parcours e-learning en amont de la journée de regroupement et les tests en suivant cette réunion.
- Veiller à effectuer dans les délais des rapports de stage de qualité.
- Veiller à choisir des journées libres pour pallier vos insuffisances de pratique professionnelle.
- Veiller à tenir compte des remarques et suggestions qui vous seront faites lors de l'entretien de 2ème année.
- Veiller à produire des fiches annuelles des travaux professionnels du stagiaire accompagnées de quelques pages d'explications des tâches effectuées.

■ Que faire pour préparer le passage devant le CRS en fin de stage ?

- Préparer une présentation, d'environ 10', des 36 mois de stage en mettant en exergue les principales missions effectuées (typologie de clients et de missions) et en rappelant ce que vous avez mis en œuvre pour pallier vos insuffisances de pratiques professionnelles dans certains domaines (journées libres, formations complémentaires, documentation...).
- Conclure la présentation de 10' en apportant la preuve de ce que le stage vous a apporté et en quoi il aura fait de vous un généraliste prêt à se spécialiser dans l'avenir.
- Revoir les parcours e-learning et leurs quiz de façon à être en mesure de répondre à quelques questions de base sur la déontologie et les normes des deux PCL (expertise comptable, commissariat aux comptes).

Votre contrôleur de stage et votre maître de stage sont là pour vous aider, par leurs conseils, à préparer cette « épreuve » de passage devant le CRS, d'autant qu'il s'avérera être une excellente préparation aux épreuves écrites du DEC.



ÊTRE CONTRÔLEUR DE STAGE, POURQUOI ?

Nous avons déjà abordé la place et le rôle du contrôleur de stage (Asfolettre n°18 décembre 2009 ; N°24 juin 2011 et Le Francilien des EC n°50 de 2005 ; n°55 de 2006 ; n°60 de 2007).

L'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France doit gérer actuellement quelque 3 000 stagiaires, soit 120 groupes actifs nécessitant environ 100 contrôleurs de stage.

Le contrôleur de stage, représentant de l'institution CROEC, assure un rôle de tuteur pédagogique auprès des stagiaires dont il a la charge.

En nous rejoignant dans ce rôle de contrôleur de stage, vous aurez l'occasion :

- de côtoyer des jeunes, vos futurs confrères,
- de recevoir gracieusement une formation spécifique adaptée à votre rôle,
- de dispenser des formations rémunérées sur les aspects théoriques et pratiques sur la déontologie et les normes des deux PCL (expertise comptable et commissariat aux comptes),
- de transmettre votre capital de savoir théorique et pratique,
- de lire des rapports de stage, ce qui est une autre manière de se former.

Pour beaucoup de ceux qui se sont investis dans le rôle de contrôleur de stage, cela a été la porte ouverte vers une passionnante fonction, celle de FORMATEUR.

« Enseigner, c'est apprendre deux fois » Joseph JOUBERT

Venez partager notre passion pour l'accompagnement des stagiaires, devenez CONTRÔLEUR DE STAGE.

Contact : kmonlouis@oec-paris.fr



FORMATIONS ESSENTIELLES 2013



SPÉCIAL CABINETS DE MOINS DE 10 SALARIÉS

L'ASFOREF et l'AGEFOS PME IDF renouvellent leur partenariat à destination des **cabinets de moins de 10 salariés** pour offrir aux **collaborateurs** une sélection de formations Essentielles en **Formation continue** et en préparations aux examens **DSCG** et **DEC**.

Ces formations sont intégralement prises en charge par AGEFOS PME IDF dans le cadre d'un cofinancement avec le Fonds social européen. Ce financement relève de la convention bilatérale portée par l'OPCA AGEFOS PME IDF au titre de l'année 2013.

Prix des formations essentielles :
50 € HT par participant et par séminaire

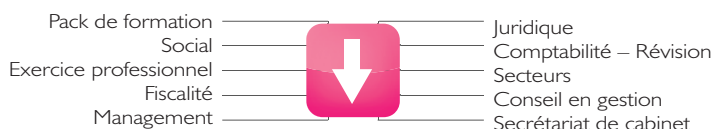
Quelle que soit la durée de la formation et, dans la limite de 5 inscriptions par cabinet au cours de l'année 2013.



SPÉCIAL CABINETS DE 10 À 49 SALARIÉS

Dans un objectif d'accompagnement des **cabinets de 10 à 49 salariés**, un effort financier exceptionnel complémentaire sur le fonds commun régional de l'AGEFOS PME IDF permet le financement d'actions de formation ciblées afin d'accompagner le développement des compétences.

Découvrez l'ensemble des formations sélectionnées pour 2013



Près de 40 séminaires ont été retenus pour répondre aux besoins de votre cabinet et faciliter ainsi la mise en place de votre plan de formation.

Deux formations homologuées CAC ont été sélectionnées au tarif de 50 € HT par salarié :

- Les professionnels du chiffre et de l'audit face au blanchiment du terrorisme (EXP 110) • Dates : 18 septembre ou 5 décembre 2013
- Les avantages au personnel : recensement, évaluation, traitement comptable et suivi (REC 179) • Date : 15 novembre 2013



FORMATIONS ESSENTIELLES PRÉPARATIONS AUX EXAMENS



PRÉPARATIONS DEC

- EP 2 - Révision légale et contractuelle des comptes - 4 j
- EP 3 - Soutenance du mémoire - 2 j



PRÉPARATIONS DSCG

- UE1 - Gestion juridique, fiscale et sociale - 6 j
- UE4 - Comptabilité et audit - 6 j

Pour bénéficier de ces offres :
Inscription obligatoire sur www.acces-formation.com (site de l'AGEFOS PME IDF)

CAC ZOOM SUR LES ATELIERS CNCC

La dernière synthèse, suite aux contrôles qualité effectués en 2012, met encore en évidence des insuffisances dans l'application de la **NEP 9605** sur les obligations du commissaire aux comptes relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

- Comment respecter les différentes obligations prévues par cette norme ?
- Quel est le niveau approprié de vigilance à mettre en œuvre sur les opérations de l'entité ?
- Comment documenter nos travaux dans nos dossiers ?

L'Atelier **I505 « Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme - Mettre en œuvre les mesures de vigilance »** (homologué) permet d'intégrer les obligations de vigilance dans la réalisation des missions et vous fournit les outils à mettre en place pour répondre aux obligations de la norme.
Dates : 23 septembre ou 22 octobre ou 27 novembre 2013 ou 27 janvier 2014 • **Durée** : 1 journée (400 € HT)

Dans les conclusions de son rapport, le H3C insiste sur l'insuffisance des formations spécifiques en matière sectorielle. La connaissance du secteur d'activité est un préalable à la définition du plan de mission et détermine la nature et l'étendue de nos travaux.

L'Asforef met à votre disposition des formations sectorielles qui vous permettront de mieux décliner l'analyse des risques par secteur d'activité. Chaque formation, au prix de 400 € HT, s'intéresse à un secteur particulier.

Ces formations fournissent une analyse des risques propres au secteur, déclinent les mesures de contrôle interne possibles pour maîtriser ces risques et les diligences à mettre en place par le commissaire aux comptes.

L'outil proposé permet l'élaboration et la formalisation de la démarche sectorielle adaptée aux PME.

Vous ressortez de la formation avec une base de données en termes d'analyse de contrôle interne, de tests de procédures et de contrôles que vous pourrez directement insérer dans vos programmes de travail.

Elles vous apportent également une stratégie de communication avec le dirigeant pour valoriser la mission du commissaire aux comptes et vous permettent d'échanger avec des confrères sur la problématique propre au secteur considéré.



- ATL I501 - Analyse des risques dans le secteur du BTP - Dates : 18 octobre 2013 ou 9 janvier 2014
- ATL I502 - Analyse des risques dans le secteur du négoce de détail - Date : 10 décembre 2013
- ATL I503 - Analyse des risques dans le secteur des services - Dates : 21 novembre 2013 ou 10 février 2014
- ATL I504 - Analyse des risques dans le secteur de la production industrielle - Dates : 1^{er} octobre ou 17 décembre 2013



Pour cette nouvelle édition des Universités d'Été, actualité oblige, **les solutions de sortie de crise comme fil rouge** et thème des travaux seront traités afin de vous apporter les meilleures solutions de nature à aider ceux de vos clients connaissant des difficultés à passer ce cap. La plénière du jeudi 5 septembre sera entièrement consacrée aux questions autour d'experts reconnus.

L'ASFOREF organise le mardi 17 Septembre 7 heures de formation homologuée intitulée LA PRATIQUE DE LA GESTION DE CRISE VUE PAR LE JUGE CONSULAIRE ET L'EC/CAC (voir page 1).

L'ASFOREF vous propose une sélection de ses formations 2013/2014 dans le prolongement des ateliers que vous avez suivis

PARCOURS MISSIONS SPÉCIFIQUES

- REC172** - Les missions pour l'expert-comptable auprès du comité d'entreprise
18 octobre 2013
- PPH105** - Développer les missions de diagnostic patrimonial
5 novembre 2013
- REC123** - Elaborer les comptes consolidés selon le règlement CRC 99-02
28-29 novembre 2013
- FIS145** - Le démembrement de propriété : aspects juridiques et fiscaux
10 décembre 2013
- SOC132** - Rémunérations ou dividendes : les nouvelles stratégies
10 décembre 2013
- GES122** - Pratiquer l'évaluation des PME
11-12 décembre 2013

PARCOURS SOCIAL

- SOC105** - Réforme des retraites : quelle stratégie pour les dirigeants ?
9 octobre 2013
- SOC153** - Votre devoir de conseil : les risques liés au statut de l'employeur
14 octobre 2013
- SOC300** - Actualités sociales (Collaborateurs)
4 novembre ou 20 décembre 2013
- SOC103** - Votre devoir de conseil : les questions sociales à maîtriser
14 novembre 2013
- SOC100** - Actualités sociales (EC)
19 novembre 2013

PARCOURS EXERCICE PROFESSIONNEL

- CAP100** - Performance Academy
10 ateliers pratiques
- CAP201** - Allégez votre prochaine saison fiscale... en faisant la chasse aux temps perdus !
22 octobre ou 5 décembre 2013
- EXP128** - Le manuel de procédures du cabinet d'expertise comptable : obligation du référentiel normatif
13 novembre 2013
- EXP900** - Expert-comptable, votre actualité
26 novembre 2013
- EXP110** - Les professionnels du chiffre et de l'audit face au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme
5 décembre 2013

PARCOURS FISCAL

- FIS301** - Les 15-20 questions fiscales à maîtriser
10-11 octobre ou 3-4 décembre 2013
- FIS116** - Actualité fiscale
4 novembre 2013
- FIS151** - Les crédits d'impôt : votre devoir de conseil
13 novembre 2013
- FIS153** - Fiscalité des plus-values : maîtrisez les exonérations
18 novembre 2013
- FIS147** - Optimisation fiscale de la transmission d'entreprise
26 novembre 2013

PARCOURS CAC

- ACI1047** - Evaluer le contrôle interne pour mieux maîtriser le risque d'audit
22-23 octobre 2013 ou 20-21 janvier 2014
- CAF3049** - Le commissariat aux apports ou à la fusion : Nouveaux savoir et savoir-faire
7-8 novembre 2013 ou 8-9 janvier 2014
- SEC6020** - Conquérir le marché de la certification des comptes des organisations syndicales et professionnelles
27 novembre 2013 ou 21 janvier 2014
- ASS6016** - L'organisation de la mission du commissaire aux comptes dans les associations - Cas pratique avec le pack PA
16 octobre ou 2 décembre 2013
- REC 182** - Contrôle interne dans les PME
11 décembre 2013
- DDL0001** - Les attestations du commissaire aux comptes - DDL ou obligations issues de textes légaux et réglementaires
19 décembre 2013

PARCOURS TIC

- TIC120** - La GED et la conduite d'un projet de dématérialisation
18 septembre 2013
- FLA042** - Enjeux du SEPA : comment sécuriser vos prélèvements et virements bancaires
20 septembre 2013
- REC183** - Comptabilités dématérialisées : organiser, sécuriser et satisfaire aux contrôles
8 octobre 2013
- TIC900** - EXCEL - Les fondamentaux
18 octobre 2013
- TIC901** - EXCEL - Les fonctions avancées
17 décembre 2013

Programme et inscription sur www.asforef.com